

Au sens du présent document, le terme « accompagnant » englobe les aidants et les soignants.

Référentiel de compétences

Domaine de compétences 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi		
Compétences visées	Compétences détaillées	Savoirs associés, éléments de contenus
4.1. Identifier les enjeux d'un accompagnement	4.1.1. Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille	- Les notions d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> • maintien et/ou développement de son autonomie, • respect de l'estime de soi, de sa dignité, de ses besoins.
	4.1.2. Identifier les enjeux pour l'accompagnant	- Ne pas porter atteinte à sa santé : ne pas faire à la place, doser son action (en faire ni trop, ni trop peu).
	4.1.3. Identifier les enjeux pour l'établissement	- Les AT/MP du secteur professionnel. - La continuité du service. - La prévention des TMS dans le cadre de la démarche globale de prévention. - Le lien avec le projet d'établissement. - L'intégration dans la logique métier. - L'intégration dans les indicateurs de qualité de soin (guide méthodologique de diffusion publique des indicateurs de qualité des soins).
4.2. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir	4.2.1. Repérer les mouvements élémentaires nécessaires aux déplacements naturels	- Le développement psychomoteur : <ul style="list-style-type: none"> • les grandes étapes, • les liens avec les mouvements élémentaires, • les principaux troubles psychomoteurs. - Les principes fondamentaux des déplacements humains : les appuis et leurs transferts. - Les déplacements naturels pour : se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever. - Leurs éléments constitutifs et les enchaînements indispensables.
	4.2.2. Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements	- Les étapes des déplacements naturels et les capacités nécessaires pour chaque étape. - Capacité à se mouvoir en fonction des caractéristiques de la personne.
4.3. Analyser la situation d'un accompagnement	4.3.1. S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement	- Les divers supports accessibles aux accompagnants : projet individualisé, fiches individuelles, fiche de transmission, contexte (service, unité de soins), cahier de transmission ou de liaison, dossier de la personne aidée et/ou équipe de soins si autorisé... - La prise en compte des éventuelles contre-indications et habitudes de la personne aidée. - Les freins à la réalisation du déplacement (physiques, cognitifs, psychosociaux, sensoriels). - Les fiches-repères des points à vérifier pour identifier les possibilités et les impossibilités de la personne.

	4.3.2. Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts entre les capacités nécessaires et celles de la personne aidée au regard du déplacement à réaliser. - Les stratégies de compensation et d'adaptation.
	4.3.3. Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • milieu : pièce, revêtement de sol, température, luminosité... • matériels et équipements : individuels (lunettes, appareillage auditif, chaussage, vêtements...) et collectifs (lit, fauteuil...) - L'influence des capacités de l'individu et des éléments de l'environnement sur le déplacement.
	4.3.4. Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'intervenant	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents risques pour la personne aidée et l'intervenant : chute, risque infectieux, TMS (membres supérieurs et inférieurs)...
4.4. Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement	4.4.1. Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctionnalités et caractéristiques attendues des aides techniques. - Fiches aides techniques. - Les modalités de mise en œuvre des aides techniques et leurs limites d'utilisation liées à la personne et à l'environnement. - Brochure T54 Carsat Languedoc-Roussillon, document ARS/CRAMIF/GHPSJ.
	4.4.2. Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctionnalités et caractéristiques attendues des aides techniques en lien avec la personne aidée (compensation du frottement par soulèvement, par glissement...). - Fiches aides techniques. - R471. - Vidéos : « prévention des TMS centrée sur le soin ».
4.5. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi	4.5.1. Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes environnementales. - Les possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement, à l'instant t. - Le repérage des mouvements élémentaires abolis. - Les risques pour la personne aidée et l'intervenant. - Les différentes étapes (arbre décisionnel). - Le guidage de la personne aidée : <ul style="list-style-type: none"> • la communication de l'objectif du déplacement, • la traduction en consignes claires et concises à chaque étape du déplacement naturel, en respectant le temps nécessaire à sa compréhension, • la captation de son regard ou de son attention pour s'assurer de sa coopération, • la prise en compte de la réponse donnée et l'adaptation si l'objectif du déplacement n'est pas atteint.
	4.5.2. Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel	<ul style="list-style-type: none"> • la captation de son regard ou de son attention pour s'assurer de sa coopération, • la prise en compte de la réponse donnée et l'adaptation si l'objectif du déplacement n'est pas atteint.
	4.5.3. Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique	<ul style="list-style-type: none"> - Le positionnement au regard du déplacement à réaliser sans porter ni s'exposer à des postures contraignantes. - Les modalités d'utilisation en sécurité des aides techniques et leurs limites.

Référentiel de certification

L'épreuve certificative est centrée sur la compétence 4.5 en s'appuyant sur la compétence 4.3 (évaluation formative pour les autres compétences).

Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé d'apporter une réponse adaptée et justifiée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever)

Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Domaine de compétences 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi						
	Objectifs	Critères de réussite	Acquis	Non acquis	Conditions d'acquisition	
Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi	Déterminer si la personne aidée peut réaliser seule son déplacement dans sa situation	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurise le déplacement en prévention des risques de chute en tenant compte de l'environnement (mobilier, chaussures, lunettes de vue, état du sol...) - Vérifie si la personne aidée peut réaliser seule le déplacement (recueil d'informations : questionnement, observation, consultation du cahier de transmission ou du dossier si autorisé...) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 critères acquis	
	Prendre en compte la situation d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Évalue les capacités de la personne aidée au regard du déplacement naturel - Prend en compte les appuis et les prises de la personne aidée - Prépare le matériel si nécessaire - Organise l'espace de travail 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 3 critères acquis dont 1 incontournable (surligné)	
	Guider la personne aidée à partir des évaluations en respectant les étapes du déplacement naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise les capacités de la personne aidée - Conduit étape par étape le déplacement dans le respect des déplacements naturels - Adapte les consignes verbales et gestuelles (claires, concises) au regard des caractéristiques de la personne aidée - S'assure de leur bonne compréhension 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 3 critères acquis dont 2 incontournables (surlignés)	
	Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère		<ul style="list-style-type: none"> - Se positionne au regard du déplacement à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> • sans portage délétère • sans exposition à des postures contraignantes • sans faire obstacle au déplacement - Apporte une assistance uniquement pour les capacités abolies - Prend en compte la réponse donnée et s'adapte si l'objectif du déplacement n'est pas atteint 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 4 critères acquis dont 1 incontournable (surligné)
			<i>Si le choix est fait d'utiliser une aide technique :</i> <ul style="list-style-type: none"> - choisit l'aide technique adéquate - respecte les modalités d'utilisation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 critères acquis ou non évalués
Analyser la situation d'accompagnement	Justifier oralement l'accompagnement mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Cite les principales incapacités de déplacement repérées - Argumente les intérêts pour la personne aidée et l'accompagnant - Identifie le cas échéant des pistes d'amélioration et à qui les remonter 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 critères acquis	
Validation du domaine de compétences			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Nom et signature du formateur :

Date :

Avis favorable

Avis défavorable

Commentaires circonstanciés motivant l'avis :

Matériel nécessaire

Matériel	Obligatoire	Conseillé	nombre	Caractéristiques minimales	Caractéristiques préconisées
	Pour la formation et l'évaluation	Pour la formation			
Lit médicalisé	X		1 pour 5 stagiaires maximum	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable électriquement (hauteur, relève-buste) - Potence et poignée réglables (point d'ancrage et en hauteur) - Barrières escamotables 	<ul style="list-style-type: none"> - Plicature du relève-buste au niveau du bassin - Plicature du genou - Hauteur permettant de descendre à 29 cm - Remise à plat d'urgence - Demi-barrières - Barres de redressement
Fauteuil roulant manuel	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - Accoudoirs escamotables - Repose-pieds 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable à différentes tailles
Fauteuil	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - Accoudoirs réglables en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclinaison - Roulettes - Repose-pieds amovible - Accoudoirs réglables en profondeur - Assise réglable en hauteur
Lève-personne électrique roulant	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U) - Possibilité de prendre en charge une personne au sol 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de harnais
Lève-personne électrique suspendu sur rail		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U) 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de harnais
Verticalisateur électrique	X		1	<ul style="list-style-type: none"> - 3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'écartement des fourches
Draps de glisse	X		2	<ul style="list-style-type: none"> - 90 cm X 90 cm minimum - Glissant sur les 2 faces - Sans poignées 	
Rollbord®		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - 40 cm X 165 cm minimum 	
Déambulateur		X	1	<ul style="list-style-type: none"> - Réglable en hauteur 	
Cannes		X	2	<ul style="list-style-type: none"> - Canne simple - Cannes anglaises 	
Coussin unidirectionnel		X			